



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 171-2024
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.227

Déposée le : 12.06.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Buri (Konolfingen, PVL) (porte-parole)
Vögeli (Frauenkappelen, PVL)
Lüthi (Moosseedorf, PVL)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 1221/2024 du 27 novembre 2024
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : Non classifié

La stratégie économique du canton de Berne tient-elle le cap ?

La stratégie économique 2025, qui a été développée en 2011, constitue la première stratégie économique globale publiée par le canton de Berne. Il s'agit d'un instrument important et utile.

Ses objectifs généraux sont larges et ambitieux :

- améliorer à tous égards le développement durable, qui est mesuré à l'aune des indicateurs développés par le Cercle Indicateurs ;
- accroître la prospérité de la population bernoise en faisant passer le revenu librement disponible au-dessus de la moyenne suisse ;
- sur le plan de la performance économique générale du canton, gagner des places au classement cantonal du potentiel de ressources ; en 2011, le canton de Berne était classé 16^e.

À l'approche de 2025, il est bientôt temps d'élaborer la prochaine stratégie économique.

Le Conseil-exécutif est donc prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif peut-il préciser, en se fondant sur des données quantifiables, les objectifs de la stratégie économique 2025 qui sont en bonne voie de réalisation ? Comment le Conseil-exécutif envisage-t-il de s'y prendre pour réaliser les objectifs qui ne sont pas pleinement atteints ?
2. Quels objectifs de la stratégie économique 2025 ne seront probablement pas atteints ou que partiellement atteints ? Pour quelles raisons ?
3. Comment le Conseil-exécutif entend-il évaluer la stratégie économique 2025 ?

4. Comment garantir que les leçons tirées de la stratégie économique 2025 seront prises en compte dans la prochaine stratégie ?
5. Est-il prévu d'associer à la prochaine révision les parties prenantes, en particulier les communes-sièges et l'économie ?
6. Le Conseil-exécutif dispose-t-il de données empiriques concernant le potentiel de la place économique bernoise ? Dans le cas contraire, est-il prévu de recueillir ces données en amont de la prochaine révision ?

Réponse du Conseil-exécutif

1. Le Conseil-exécutif peut-il préciser, en se fondant sur des données quantifiables, les objectifs de la stratégie économique 2025 qui sont en bonne voie de réalisation ? Comment le Conseil-exécutif envisage-t-il de s'y prendre pour réaliser les objectifs qui ne sont pas pleinement atteints ?

En 2011, le Conseil-exécutif a défini dans la stratégie économique 2025 les lignes directrices de sa politique économique à long terme. La stratégie économique 2025 vise à modifier des facteurs qui ne peuvent être influencés qu'à long terme et se fonde sur l'objectif stratégique suivant :

« D'ici à 2025, le canton de Berne aura amélioré sa situation économique, environnementale et sociétale (trois dimensions du développement durable) par rapport à 2011. Sur le plan économique, sa population sera plus prospère que la moyenne suisse et il aura progressé dans le classement des cantons les plus performants. »

En se fondant sur les dernières données disponibles du Cercle Indicateurs, il convient de noter que le canton de Berne s'est amélioré depuis 2011, tant sur le plan environnemental qu'au niveau sociétal. En revanche, son développement a stagné pour ce qui est de sa situation économique. Cela se reflète également dans la prospérité et la capacité économique : sur la base des indicateurs existants pour mesurer la prospérité, force est de constater que le canton de Berne n'a guère pu s'améliorer. Le potentiel de ressources a même légèrement diminué au cours des dernières années et l'indice des ressources a baissé depuis les résultats de 2021.¹ En conséquence, le canton de Berne a perdu du terrain dans le classement des cantons (2011 : 16^e place, 2025 : 20^e place).

Le Conseil-exécutif continue de s'en tenir aux principes de la stratégie économique 2025. Il a donc transposé l'essentiel des objectifs de la dimension économique dans le programme gouvernemental de législature et entend les atteindre grâce aux priorités de développement qui sont inscrites dans ce programme.

2. Quels objectifs de la stratégie économique 2025 ne seront probablement pas atteints ou que partiellement atteints ? Pour quelles raisons ?

Comme indiqué dans la réponse à la question 1, les objectifs de la dimension économique n'ont pas encore pu être atteints. Cela s'explique principalement par le fait que l'évolution des mesures définies (prospérité et potentiel de ressources) dépend d'innombrables facteurs. Le canton ne peut agir que sur certains de ces facteurs pour les influencer dans le

¹Il convient de noter que les données les plus récentes concernant le potentiel ou l'indice des ressources (résultats provisoires pour 2025) datent des années 2019 à 2021.

sens souhaité.

3. Comment le Conseil-exécutif entend-il évaluer la stratégie économique 2025 ?

Avec le concours des Directions et offices chargés de la mise en œuvre des mesures, la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement établit régulièrement un rapport de controlling sur la stratégie économique 2025. Le Conseil-exécutif en prend connaissance et l'adopte à l'intention de la Commission de gestion, qui est responsable du controlling conformément aux explications fournies dans la stratégie économique 2025. Le premier rapport de controlling a été établi en 2017 pour la période 2012-2016, le second en 2021 pour la période 2017-2020. Le troisième et dernier rapport de controlling sera disponible en 2025 et couvrira la période 2021-2024. L'évaluation de la stratégie économique 2025 sera ainsi achevée.

4. Comment garantir que les leçons tirées de la stratégie économique 2025 seront prises en compte dans la prochaine stratégie ?

Dans le cadre des travaux de mise en œuvre de la motion adoptée 200-2022 (PLR) : « Accroître le potentiel de ressources en renforçant l'attractivité du canton », la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, compétente en la matière, est parvenue à la conclusion, avec les motionnaires, qu'une stratégie économique nouvelle ou actualisée n'était pas appropriée.

À la suite du repositionnement du programme gouvernemental de législature en 2019 (Engagement 2030), l'essentiel des contenus clés de la stratégie économique 2025 a été repris au niveau supérieur, à savoir dans le programme gouvernemental de législature (notamment aussi l'objectif stratégique). Lors de la prochaine révision du programme gouvernemental de législature, la dimension économique et les objectifs qui y sont liés devront être revus en profondeur et, le cas échéant, adaptés ou concrétisés et complétés. Cela permettra d'ancrer les objectifs de politique économique et les enseignements tirés de la stratégie économique 2025 au plus haut niveau stratégique. La stratégie économique 2025 sera donc abrogée avec le rapport de controlling final en 2025.

5. Est-il prévu d'associer à la prochaine révision les parties prenantes, en particulier les communes-sièges et l'économie ?

Voir la réponse à la question 4.

Le cadre dans lequel s'inscrira l'élaboration du programme gouvernemental de législature 2027-2030 n'est pas encore défini à ce stade.

6. Le Conseil-exécutif dispose-t-il de données empiriques concernant le potentiel de la place économique bernoise ? Dans le cas contraire, est-il prévu de recueillir ces données en amont de la prochaine révision ?

Le Conseil-exécutif dispose d'un grand nombre de données statistiques dans le domaine de l'économie et de la place économique et en tient toujours compte dans ses décisions de politique économique. Si, pour des thèmes spécifiques, les données sont inexistantes ou insuffisantes, il est examiné au cas par cas si elles peuvent être collectées ou obtenues au prix d'efforts proportionnés. Actuellement, il n'y a pas de lacunes importantes dans les données.

Destinataire
– Grand Conseil